

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'écologie,  
du développement durable et de  
l'énergie

**ARRÊTÉ du** 22 AOUT 2014

**portant nomination de membres de l'autorité environnementale du Conseil général de  
l'environnement et du développement durable**

**NOR : DEVV1418305A**

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu le décret n° 2008-679 du 9 juillet 2008 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable et notamment ses articles 4 et 6,

Vu l'arrêté du 9 juillet 2008 relatif aux missions et à l'organisation du Conseil général de l'environnement et du développement durable pris pour l'application du décret n°2008-679 du 9 juillet 2008, et notamment son article 1,

Sur proposition du vice-président du Conseil général de l'environnement et du développement durable,

**Arrête**

**Article 1er**

Sont nommées membres associés du Conseil général de l'environnement et du développement durable, membres de sa formation d'autorité environnementale, pour une durée de 3 ans, les personnalités suivantes choisies en raison de leurs compétences en matière d'environnement :

- M. Marc CLEMENT, premier conseiller du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ;
- M. François LETOURNEUX, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts honoraire

## Article 2

Il est mis fin, à sa demande, à la fonction de membre de l'autorité environnementale de Mme Sylvie RAUZY.

## Article 3

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le

22 AOUT 2011

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Ségolène ROYAL

